

L'énergie *nous habite!*

Administration générale

Acceptation des comptes :

- Acceptation de la liste des comptes du mois de juin 2020 d'une somme de 41 008,42 \$.

Adoption – Règlement n° 271-2020 :

- Les élus ont adopté le règlement n° 271-2020 ayant pour objet de modifier le règlement n° 264-2019 établissant l'imposition des quotes-parts aux municipalités pour l'année 2020, et ce, afin de modifier les dates d'échéance du paiement des quotes-parts.

Aménagement du territoire

Approbation de règlements – Municipalité de Sainte-Hedwidge :

- Les membres du conseil ont approuvé deux règlements de la Municipalité de Sainte-Hedwidge, soit :
 - ✓ Le règlement n° 2020-001 ayant comme objet de modifier le plan d'urbanisme n° 2018-002 afin de planifier la mise en place d'un camping sur les terrains de la municipalité en bordure de la rivière Ouiatchouaniche et d'agrandir les grandes affectations du sol villégiature autour du lac aux Épervières et au sud du lac Rond;
 - ✓ Le règlement n° 2020-002 ayant comme objet de modifier le règlement de zonage n° 2018-003 de manière à assurer la concordance au plan d'urbanisme (règlement n° 2018-002) modifié par le règlement n° 2020-001, et de modifier diverses autres dispositions du règlement de zonage n° 2018-003.

Approbation de la résolution n° 11-0520-08 (PPCMOI) – Ville de Saint-Félicien :

- Les conseillers ont approuvé la résolution n° 11-0520-08 (PPCMOI) ayant pour effet d'accorder la demande d'autorisation d'un projet particulier au 1410, rue Notre-Dame, à Saint-Félicien, relatif à l'implantation d'un entrepôt et d'un stationnement dédié aux camions-remorques, et ce, malgré les usages autorisés au cahier des spécifications des zones concernées, soit les zones 212-C et 200-Rbd, conformément au règlement n° 18-951.

Adoption – Projet de règlement n° 277-2020 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé afin d'agrandir les limites de l'affectation de villégiature à même l'affectation de conservation dans le secteur du chemin Laverdure à Saint-Félicien :

- Les conseillers ont adopté le règlement n° 277-2020 ayant pour objet de modifier le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC du Domaine-du-Roy dans le but d'agrandir les limites de l'affectation de villégiature à même l'affectation de conservation, dans le secteur du chemin Laverdure à Saint-Félicien, et ils ont autorisé la tenue d'une consultation publique écrite du 26 juin au 9 juillet 2020.

La prochaine séance ordinaire
du conseil de la MRC du
Domaine-du-Roy aura lieu le
mardi 14 juillet 2020, à 15 h, par
visioconférence.

Avis de motion :

- Avis de motion a été donné que lors d'une prochaine séance, le conseil de la MRC du Domaine-du-Roy procédera à l'adoption de deux règlements :
 - ✓ Le règlement portant le numéro 268-2020 ayant pour objet de modifier le schéma d'aménagement et de développement révisé afin de modifier les limites du périmètre d'urbanisation des municipalités de Chambord et de Saint-André-du-Lac-Saint-Jean;
 - ✓ Le règlement portant le numéro 277-2020 ayant pour objet de modifier le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC du Domaine-du-Roy afin d'agrandir les limites de l'affectation de villégiature à même l'affectation de conservation dans le secteur du chemin Laverdure à Saint-Félicien.

Avis régional sur le projet pilote en aménagement du territoire – Volet II :

- Les élus ont approuvé l'avis régional préparé par les aménagistes des quatre municipalités régionales de comté ainsi que de la Ville de Saguenay, et ils en ont autorisé la transmission à la direction régionale du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, dans le cadre du projet pilote en aménagement du territoire.

Mandats :

- Les membres du conseil ont accordé trois mandats de travaux dans le bloc des terres publiques intramunicipales de Saint-André–Lac-Bouchette aux entreprises suivantes :
 - ✓ Coopérative de solidarité forestière de la Rivière-aux-Saumons pour exécuter le mandat de travaux de récolte de bois pendant l'hiver 2020-2021, et ce, pour une somme de 1 022 976,08 \$ plus les taxes applicables;
 - ✓ Entreprises R.S.S. Gagné inc. pour réaliser la réfection de chemins forestiers multiusages, et ce, pour une somme de 5 138 \$ plus les taxes applicables;
 - ✓ Services d'entretien jeannois pour exécuter du broyage forestier sur une superficie de 16 hectares, et ce, pour une somme de 23 230 \$ plus les taxes applicables.

Autorisation de signature – Contrats de vente de bois :

- Le préfet et le directeur général ont reçu l'autorisation de signer les ententes de vente de bois à intervenir avec Produits forestiers Résolu, Industries T.L.T. inc. de Sainte-Monique et Transfobec La Tuque, et ce, dans le cadre des travaux de récolte forestière qui auront lieu dans le bloc des terres publiques intramunicipales Saint-André–Lac-Bouchette.

Nomination de représentants – Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Lac-Saint-Jean :

- Les conseillers ont désigné MM. Gérald Duchesne et Gilles Toulouse à titre de représentants de la MRC du Domaine-du-Roy à l'assemblée générale annuelle de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Lac-Saint-Jean qui aura lieu le mercredi 17 juin 2020 par téléconférence.

Conduite d'évacuation des effluents – Usine de Produits forestiers Résolu de pâtes et papiers de Saint-Félicien :

- Dans le dossier d'évacuation des effluents de l'usine de pâtes et papiers de Produits forestiers Résolu, le conseil de la MRC a signifié au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, qu'il est en désaccord face à l'option de rejeter les eaux usées traitées de l'usine dans la rivière Ashuapmushuan, et qu'il privilégie l'option visant la réparation de la conduite existante ou la reconstruction d'une nouvelle conduite au même emplacement sous réserve que la qualité de l'eau rejetée rencontre les normes en vigueur.

Développement territorial et socioéconomique

Autorisation de versement – Corporation du Bedeau/Entente de partenariat régional avec le Conseil des arts et des lettres du Québec :

- Les membres du conseil ont autorisé le versement d'une somme de 15 000 \$ à la Corporation du Bedeau en vertu de l'Entente de partenariat régional avec le Conseil des arts et des lettres du Québec pour le projet en arts de la scène et de rencontre culturelle.

Addenda – Entente de partenariat régional avec le Conseil des arts et des lettres du Québec :

- Les élus ont autorisé la signature de l'avenant à l'Entente de partenariat territorial intervenue entre la MRC du Domaine-du-Roy et le Conseil des arts et des lettres du Québec afin d'en prolonger la durée d'une année supplémentaire.

Fonds d'urgence communautaire – COVID-19 :

- Les élus ont accepté d'accorder une aide financière aux projets ci-dessous, et ce, dans le cadre du Fonds d'urgence communautaire COVID-19 :
 - ✓ Corporation de développement communautaire Domaine-du-Roy : embauche d'une ressource en soutien à la cellule de crise communautaire (six semaines) : 3 250 \$;
 - ✓ Centre d'action bénévole Domaine-du-Roy : frais de transport des bénévoles du service d'épicerie aux aînés et aux personnes vulnérables : 1 818 \$;
 - ✓ Corporation des loisirs de Saint-François-de-Sales : équipements et aménagement du comptoir alimentaire : 6 000 \$;
 - ✓ Programme pour les commerces de proximité en alimentation – Soutien aux services sanitaires et livraison :
 - Coop d'approvisionnement Chambord–Lac-Bouchette : 4 000 \$;
 - Relais Saint-André, coop de solidarité : 2 000 \$.

Demande d'aide financière – Havre du Lac-Saint-Jean :

- Les conseillers ont octroyé une aide financière d'urgence au Havre du Lac-Saint-Jean de l'ordre de 35 000 \$ afin de compenser le manque à gagner causé par l'arrêt de toutes les activités de financement dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 et l'insuffisance du financement gouvernemental.

Approbation – Modification des règlements généraux de la Corporation du Parc régional de Val-Jalbert :

- Les membres du conseil ont approuvé les modifications apportées aux règlements généraux de la Corporation du Parc régional de Val-Jalbert lors de l'assemblée générale annuelle tenue le 26 mai 2020.

Politique de soutien aux entreprises – CLD Domaine-du-Roy :

- Les élus ont adopté la Politique de soutien aux entreprises du CLD Domaine-du-Roy qui stipule notamment les modalités des contributions financières versées en vertu de fonds régions et ruralité.

Plan d'action – Chantier Tourisme :

- Les conseillers ont autorisé le financement des actions et priorités ciblées pour l'année 2020 du chantier Tourisme pour une somme de 267 000 \$, lesquelles ont été revues en fonction du contexte de la pandémie.

Fonds local d'investissement – Avenant 2019-1/Contrat de prêt :

- Les élus ont autorisé le préfet à signer l'avenant 2019-1 qui vient préciser les nouvelles modalités de remboursement du Fonds local d'investissement.

Travaux de construction/Poste de pompage et conduite de refoulement du Village historique de Val-Jalbert – Décompte progressif n° 6 :

- Les membres du conseil ont autorisé le dernier versement aux Entreprises Rosario Martel inc. d'une somme de 36 827,01 \$, incluant les taxes.

Approbation des états financiers 2019 – Corporation du Parc régional de Val-Jalbert :

- Les conseillers ont approuvé les états financiers de la Corporation du Parc régional de Val-Jalbert pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2019.

Transport

Autorisation de signature – Addenda au contrat de transport collectif de type « taxibus » par voiture taxi :

- Les élus ont autorisé le préfet et le directeur général à signer l'avenant au contrat à intervenir avec Les taxis Stéphane Lavoie et Taxi Rod pour en prolonger l'entente jusqu'au 31 décembre 2020.

Fonctionnement interne et logistique

Mise à jour – Plan de rétablissement/Pandémie de la COVID-19 :

- Les conseillers ont adopté la mise à jour du plan de rétablissement des activités de la MRC du Domaine-du-Roy dans le contexte de la pandémie de la COVID-19.

Sécurité publique

Entente d'entraide intercommunautaire régionale relative à la pandémie de la COVID-19 :

- Le conseil de la MRC du Domaine-du-Roy a approuvé et a autorisé le préfet et le directeur général à signer l'entente d'entraide intercommunautaire régionale relative à la pandémie de la COVID-19 à intervenir entre les quatre municipalités régionales de comté du Saguenay–Lac-Saint-Jean et Pekuakamiulnuatsh Takuhikan.

Divers

Appui – Projet de piste cyclable entre Saint-Félicien et La Doré :

- Les membres du conseil ont appuyé la Municipalité de La Doré et la Ville de Saint-Félicien dans leurs démarches auprès des paliers de gouvernements supérieurs pour obtenir du financement supplémentaire pour la réalisation du projet de piste cyclable entre les deux agglomérations.

Pour plus d'information :